

SOCIETE FINANCIERE

SAINTE-MARGUERITE

S.A.S au Capital de 1.485.287,50 Euros
Siège Social 1309 Av. Cdt. Houot 83130 La Garde
RCS TOULON 417 627 916

PROCÈS – VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 MARS 2025

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ

et le 26 Mars à 14 heures, au siège social,

Les associés de la "S.A.S SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SAINTE-MARGUERITE" se sont réunis en Assemblée Générale sur la convocation qui leur a été faite par lettre simple par leur Président.

Les Commissaires aux Comptes ont en outre été convoqués à la présente réunion courrier électronique avec demande d'avis de réception le 10 Mars 2025.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bruno THIRE, Président.

Les associés assistant à la réunion ont signé la feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.

L'assemblée réunissant 95.825 actions sur les 95.825 actions composant le capital de la société peut régulièrement délibérer.

Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux Comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 Septembre 2024 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- le rapport de gestion du groupe ;
- les comptes consolidés ;
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés (non transmis) ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux Comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément aux-dits statuts, été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes clos le 30 Septembre 2024
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2024 et quitus au Président
- Affectation du résultat
- Rapport de gestion du Groupe
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 Septembre 2024
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Renouvellement du Mandat du Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président.

Il donne également lecture du rapport sur la gestion du groupe.

Le Président exposant par ailleurs le rapport sur la politique stratégique du groupe sur l'exercice écoulé, avec l'évaluation et le bilan annuel des actions mises en œuvre par la SFSM sur l'ensemble du Groupe Sainte-Marguerite sur l'exercice écoulé. Le Président expose ensuite le rapport sur la politique stratégique et les modalités de conduite de cette politique commune sur l'ensemble du groupe Sainte-Marguerite par la SFSM pour l'exercice à venir.

Les deux rapports sur cette politique stratégique sont communiqués aux actionnaires

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 711 818 €

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 711 818 € de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	711 818 €
Autres réserves	10 364 611 €

Dotations aux réserves :

Aux autres réserves, soit	11 076 429 €	
Totaux	11 076 429 €	11 076 429 €

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes consolidés au 30 Septembre 2023 ainsi que les opérations transmises dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale statuant sur le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées et prend acte que les conventions anciennes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RÉOLUTION

Les mandats de :

- La Société SEC JH & ASSOCIES, représentée par Monsieur Dominique LOMPRES, Commissaire aux comptes titulaire,
ont été renouvelés lors de l'assemblée en Mars 2019, pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2024.

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats de :

- La Société SEC JH & ASSOCIES, représentée par Monsieur Dominique LOMPRES, Commissaire aux comptes titulaires,
lors de cette assemblée en Mars 2025, pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2030.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15h00 et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Monsieur Bruno THIRÉ
Président



1 BILAN - ACTIF

Designation de l'entreprise : STE FINANCIERE STE MARGUERITE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 1309 AV COMMANDANT HOUOT 83130 LA GARDE

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numero SIRET* 4 1 7 6 2 7 9 1 6 0 0 0 1 4

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 4		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	96 382	AG	89 124 7 258
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	55 340	AU	55 104 236
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	2 709 260	CV	2 000 2 707 260
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	3 719	BI	3 719
TOTAL (II)		BJ	2 864 700	BK	146 227 2 718 473	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 586 948	BY	174 042 1 412 906
		Autres créances (3)	BZ	15 356 516	CA	15 356 516
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	1 136 136	CE	484 732 651 404
		Disponibilités	CF	248 284	CG	248 284
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	11 790	CI	11 790
TOTAL (III)		CJ	18 339 674	CK	658 774 17 680 900	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	21 204 374	1A	805 001 20 399 373	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		STE FINANCIERE STE MARGUERITE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 485 288)			DA	1 485 288
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	6 707 725
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	148 749
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	10 364 611
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	711 818
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	19 418 191
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	5 429
	TOTAL (III)			DR	5 429
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	121 486
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	395 128
	Dettes fiscales et sociales			DY	459 123
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	16
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	975 753	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	20 399 373	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Dont	Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	913 028
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	25 649

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : STE FINANCIERE STE MARGUERITE							Néant	*
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue	FG	1 231 419	FH		FI	1 231 419	
	services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 231 419	FK		FL	1 231 419	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	66 382	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 297 804
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	417 489
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 418
	Salaires et traitements*						FY	187 303
	Charges sociales (10)						FZ	86 348
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)		HS			GA	4 356
		Sur immobilisations					GB	
		- dotations aux provisions					GC	174 042
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	3 433
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE	5
	Autres charges (12)						GF	879 394
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	418 410
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	431 769
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 800
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	114 496
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	548 065
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 399
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	1 399
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								
							GW	965 076

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>STE FINANCIERE STE MARGUERITE</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	258	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	258	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(258)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	253 000	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 845 869	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 134 051	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	711 818	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *								HP	14 316	
		- Crédit - bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	431 769	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1	66 382	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9 12 052										
		dont cotisations facultatives Madelin A7										
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8										
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES AMENDES										258		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



JH & ASSOCIÉS

Thierry BOURBON

SAS FINANCIERE SAINTE MARGUERITE

1309, avenue Commandant Houot

83130 LA GARDE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/09/2024

Thierry Bourbon

730, avenue de la Résistance – 83110 SANARY-SUR-MER – Tel 04 98 01 64 94

JH & Associés – Edouard Lompré

157, route de Marseille 83200 TOULON – Tel 04 86 11 08 90 – Fax 04 94 06 72 94

RAPPORT AVEC CERTIFICATION SANS RÉSERVE

A l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 24 mars 2021 et 27 mars 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SAINTE MARGUERITE, relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01/10/2023 à la date d'émission de notre rapport.

INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « IV -EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement du rapport de gestion constitue une violation des dispositions de l'article L.232-1 du code de commerce.

Les documents adressés aux membres de la société sur la situation financière et les comptes annuels ne nous ayant pas été communiqués, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Toulon, le 14 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

JH & ASSOCIES

Thierry BOURBON

Edouard LOMPRES

A blue ink signature, appearing to read 'Thierry Bourbon', written in a cursive style.A blue ink signature, appearing to read 'Edouard Lompres', written in a cursive style.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	96 382	89 124	7 258	5 424
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	96 382	89 124	7 258	5 424
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	55 340	55 104	236	926
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	55 340	55 104	236	926
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 709 260	2 000	2 707 260	2 707 260
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 719		3 719	3 469
TOTAL immobilisations financières :	2 712 979	2 000	2 710 979	2 710 728
ACTIF IMMOBILISÉ	2 864 700	146 227	2 718 473	2 717 078
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 586 948	174 042	1 412 906	1 298 674
Autres créances	15 356 516		15 356 516	14 771 799
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	16 943 464	174 042	16 769 422	16 070 473
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 136 136	484 732	651 404	536 908
Disponibilités	248 284		248 284	431 047
Charges constatées d'avance	11 790		11 790	6 655
TOTAL disponibilités et divers :	1 396 210	484 732	911 478	974 610
ACTIF CIRCULANT	18 339 674	658 774	17 680 900	17 045 083
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	21 204 374	805 001	20 399 373	19 762 161

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 485 288	1 485 288	1 485 288
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 707 725	6 707 725
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	148 749	148 749
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 364 611	10 246 598
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	711 818	118 013
TOTAL situation nette :	19 418 191	18 706 373
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	19 418 191	18 706 373
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 429	1 996
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 429	1 996
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	121 486	145 334
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	121 486	145 334
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	395 128	575 465
Dettes fiscales et sociales	459 123	332 993
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16	
TOTAL dettes diverses :	854 267	908 458
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	975 753	1 053 792
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	20 399 373	19 762 161

Résultat de l'exercice en centimes

711 818.45 €

Total du bilan en centimes

20 399 373.06 €

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 231 419		1 231 419	1 220 557
Chiffres d'affaires nets	1 231 419		1 231 419	1 220 557
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			66 382	4 848
Autres produits			3	6
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 297 804	1 225 411
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			417 489	764 957
TOTAL charges externes :			417 489	764 957
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			6 418	5 550
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			187 303	197 022
Charges sociales			86 348	94 746
TOTAL charges de personnel :			273 651	291 768
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 356	4 125
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			174 042	
Dotations aux provisions pour risques et charges			3 433	1 094
TOTAL dotations d'exploitation :			181 831	5 219
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			5	3
CHARGES D'EXPLOITATION			879 394	1 067 497
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			418 410	157 914

COMPTE DE RESULTAT (suite)

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	418 410	157 914
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	431 769	376 040
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 800	3 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	114 496	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	548 065	379 040
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		283 030
Intérêts et charges assimilées	1 399	1 835
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 399	284 865
RÉSULTAT FINANCIER	546 666	94 175
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	965 076	252 090
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	258	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	258	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(258)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	253 000	134 077
TOTAL DES PRODUITS	1 845 869	1 604 451
TOTAL DES CHARGES	1 134 051	1 486 438
BÉNÉFICE OU PERTE	711 818	118 013

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est **20 399 373.06 Euros** et le résultat s'élève à **711 818.45 Euros**.

L'exercice social a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024

L'exercice précédent, clos le 30/09/2023, avait une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par Monsieur Bruno THIRE agissant en qualité de Président.

I. REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS SIGNIFICATIFS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 sont établis et présentés en conformité au règlement 2023-08 du 22/11/2023, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable au 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 201403 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Fait significatif intervenu sur l'exercice :

HPTH-SAINT MARGUERITE SAS

La SAS HPTH-STE MARGUERITE détenue à 100% par notre filiale la SOCIETE DE GESTION STE MARGUERITE SAS a subi un grave incendie dans la nuit du 24 au 25 mai 2024.

La totalité du site est fermé par arrêté municipal depuis.

PROV. DEPRECIATION CLIENTS - HPTH-SAINT MARGUERITE SAS

Une provision pour dépréciation a été comptabilisée au 30.09.2024 pour un montant de **174 042.00 €**.

CHANGEMENTS DE METHODE

Au cours de l'exercice, aucun changement de présentation n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

Continuité de l'exploitation,

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux),
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Fonds de commerce

En application du texte de la directive Européenne 2013/34/UE, les fonds de commerce de la société sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée.

Les fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'un amortissement.

Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation des autres immobilisations reflètent la durée de vie économique des biens inscrits à l'actif et sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Immobilisations Incorporelles :	<u>DUREE</u>	<u>MODE</u>
- Logiciels informatique.....	1 à 3 ans	Linéaire
Immobilisations Corporelles :	<u>DUREE</u>	<u>MODE</u>
- Constructions (sur sol d'autrui).....	20 ans	Linéaire
- Agencement et aménagement des constructions (sur sol d'autrui)	10 à 15 ans	Linéaire
- Matériel et outillage industriels.....	3 à 10 ans	Linéaire
- Installations générales, agencements divers	5 à 10 ans	Linéaire
- Matériel de transport.....	4 à 5 ans	Linéaire
- Matériel de bureau.....	4 à 5 ans	Linéaire
- Matériel informatique.....	3 à 5 ans	Linéaire
- Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées.

Un test de valeur est réalisé lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur vénale de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, sont enregistrés au coût d'acquisition.

Si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'usage est la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant corrigée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés pour le groupe ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.

b. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

c. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour la société, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

d. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend essentiellement de prestations de services.

Les produits sont constatés au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

e. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels de par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

f. Engagements retraite

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation à l'ouverture	4,00 %
- taux d'actualisation à la clôture.....	3,20 %
- conditions de départ.....	Départ volontaire suivant les dispositifs de la loi Fillon et tenant compte des mesures d'allongement progressif de la durée d'activité.
- droit acquis	Convention Collective de l'entreprise qui s'applique.

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève au 30 septembre 2024 à **5 429 €uros**.

Ce montant est provisionné dans les comptes sociaux.

Le montant est calculé en application de la méthode rétrospective.

g. Droit à la formation

Le CPA se compose du Compte Personnel de Formation (CPF), du Compte Professionnel de Prévention (C2P) et du Compte d'Engagement Citoyen (CEC).

II. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

A. IMMOBILISATIONS

Les mouvements de l'exercice afférents aux valeurs brutes et aux amortissements sont résumés dans les tableaux suivants :

Etat des Immobilisations :

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	90 882		5 500
TOTAL immobilisations incorporelles :	90 882		5 500
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	55 340		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	55 340		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 709 260		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 469		250
TOTAL immobilisations financières :	2 712 728		250
TOTAL GÉNÉRAL	2 858 950		5 750

Etat des Immobilisations (suite):

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			96 382	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			96 382	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			55 340	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			55 340	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 709 260	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			3 719	
TOTAL immobilisations financières :			2 712 979	
TOTAL GÉNÉRAL			2 864 700	

Etat des Amortissements :

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	85 458	3 666		89 124
TOTAL immobilisations incorporelles :	85 458	3 666		89 124
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	54 414	690		55 104
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	54 414	690		55 104
TOTAL GÉNÉRAL	139 872	4 356		144 227

Etat des Amortissements (suite) :

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 666		
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 666		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	690		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	690		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	4 356		

B. PROVISIONS

Les mouvements de l'exercice afférents aux provisions sont résumés dans les tableaux suivants :

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	1 996	3 433		5 429
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 996	3 433		5 429

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	2 000 599 228	 174 042	 114 496	2 000 174 042 484 732
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	601 228	174 042	114 496	660 774

TOTAL GÉNÉRAL	603 224	177 475	114 496	666 203
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Dont utilisation des provisions :

Détail des provisions	Solde Ouverture	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non Utilisées	Solde Clôture
Prov. Titres de Participation	2 000				2 000
Prov. Engagement de Retraite	1 996	3 433			5 429
Prov. Dépéc. Clients		174 042			174 042
Autres Prov. Déprec.	599 228			114 496	484 732
	603 224	177 475	-	114 196	660 774

C. CREANCES ET DETTES

Les échéances des créances et dettes sont résumées dans les tableaux suivants :

Etat des Créances :

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 719		3 719
TOTAL de l'actif immobilisé :	3 719		3 719
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 586 948	1 586 948	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	59 019	59 019	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	15 295 840	15 295 840	
Débiteurs divers	1 657	1 657	
TOTAL de l'actif circulant :	16 943 464	16 943 464	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	11 790	11 790	
TOTAL GÉNÉRAL	16 958 973	16 955 254	3 719

Etat des Dettes :

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	25 649	25 649		
- à plus d' 1 an à l'origine	95 837	33 113	62 724	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	395 128	395 128		
Personnel et comptes rattachés	19 766	19 766		
Sécurité sociale et autres organismes	22 505	22 505		
Impôts sur les bénéfices	123 172	123 172		
Taxe sur la valeur ajoutée	289 950	289 950		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 729	3 729		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	16	16		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	975 753	913 028	62 724	

D. FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial s'élève à **0 Euros** au 30 septembre 2024.

E. COMPTES RATTACHES**Produits à recevoir :**

Les produits à recevoir représentent un total de **533 004 Euros** et concernent :

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	107 994
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	425 010
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	533 004

Charges à payer :

Les charges à payer représentent un total de **518 183 Euros** et concernent :

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	248
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	308 130
Dettes fiscales et sociales	185 030
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	24 775
Autres dettes	
TOTAL	518 183

F. COMPTES DE REGULARISATION

Les charges constatées d'avance s'élèvent à **11 790 €** et ne concernent que des charges d'exploitation.
Les produits constatés d'avance s'élèvent à **0 €**.

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	11 790	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	11 790	

G. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société se compose de **95 825 actions** d'une valeur nominale de **15,50 €**.

Tableau de variation des capitaux propres :

Détail	Solde Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Solde Clôture
Capital social	1 485 288						1 485 288
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	6 707 725						6 707 725
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	148 749						148 749
Réserves statutaires ou contractuelles							
Autres Réserves	10 246 598				118 013		10 364 611
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice	118 013	711 818			- 118 013		711 818
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 706 373	711 818			0		19 418 191

H. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier qui s'élève à **546 666 €** comprend l'incidence des opérations suivantes :

Produit Financiers de Participation	431 769 €
Autres Intérêts et produits assimilés	1 800 €
Reprises sur Provisions et Transferts de charges	114 496 €
Dotations financières aux amortissements et provisions	- €
Intérêts et charges assimilées	- 1 399 €

I. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel qui s'élève à **-258 €uros** comprend l'incidence des opérations suivantes :

Charges exceptionnelles de gestion	- 258 €uros
------------------------------------	-------------

J. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires de l'exercice d'un montant de **1 231 419 €uros** :

C.A H.T. Autres	- €uros
C.A. H.T. au titre de l'activité de conventions administratives	962 330 €uros
C.A. H.T. au titre des recettes annexes	269 089 €uros

K. SITUATION FISCALE

Les résultats de la société ne sont pas intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe.

a. Situation fiscale latente

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT
ACCROISSEMENTS de la dette (impôt dû sur :)	
- Provisions règlementées	
- Subventions d'investissements	0
- Amortissements dérogatoires	
Autres :	
-	
SOUS-TOTAL ACCROISSEMENTS (A)	0
ALLEGEMENTS de la dette (impôts payés d'avance sur :)	
* Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
- participation des salariés	
- congés payés	
- autres – IFC	5 429
* Provisions à déduire ultérieurement :	
- Amortissement fiscal des frais d'acquisition de titres participation	
- intérêts différés en appl. du dispositif de lutte contre la sous-capitalisation	
SOUS-TOTAL ALLEGEMENTS (B)	
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE (A - B)	- 5 429
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR	
Déficits reportables	
Moins values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	0

III. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

A. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers existant au 30 Septembre 2024 concernent des contrats de crédit-bail dont le détail figure ci-dessous, des cautions, garanties et sûretés réelles consenties en garantie de financements obtenus.

a. Crédit-bail

Rubrique	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				58 755	58 755
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus				10 863	10 863
• A plus d'1 an et 5 ans au plus					
• A plus de 5 ans					
Total				10 863	10 863
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus				588	588
• A plus d'1 an et 5 ans au plus					
• A plus de 5 ans					
Total valeur résiduelle				712	712
Montant pris en charge dans l'exercice				14 316	14 316

b. Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES	Total
* Avals et cautions * Nantissement sur cession de créances * Effets escomptés non échus * Autres : Caution Emprunt SG/ CL LA CIOTAT - 570 K€ Caution Emprunt CIC/ CL LA CIOTAT - 2 625 K€ Caution Emprunt CIC/ HPTH-SJ - 6 125 K€ Nantissement comptes Titres - Emprunt CIC - 225 K€	9 545 000
A. Total engagements aux Filiales	9 545 000
* Avals et cautions * Nantissement sur cession de créances * Effets escomptés non échus	
B. Total engagements aux participations	
* Avals et cautions	

SOCIETE FINANCIERE STE MARGUERITE - Annexe Comptes Individuels au 30/09/2024

* Nantissement sur cession de créances	
* Effets escomptés non échus	
C. Total engagements aux entreprises liées	
* Engagements de retraite	
* Autres	
D. Total engagements autres	
Total engagements donnés (A+B+C+D)	9 545 000

ENGAGEMENTS RECUS	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
* Avals, cautions et garanties				
* Autres				
A. Total engagements aux Filiales				
* Avals, cautions et garanties				
* Autres				
B. Total engagements aux participations		ETAT NEANT		
* Avals, cautions et garanties				
* Autres				
C. Total engagements aux entreprises liées				
* Avals, cautions et garanties				
* Autres				
D. Total engagements autres				
Total engagements reçus (A+B+C+D)				

c. Dettes garanties par des sûretés réelles

En garantie des financements obtenus, la société a consenti les sûretés réelles suivantes :

Dettes	Montant garanti	Nature de la sûreté consentie
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total		

d. Personnel

L'effectif moyen par catégorie s'établit comme suit :

Catégorie	Total
* Cadres	2,00
* Agents de Maitrise/Techniciens	0,00
* Employés	1,00
Total	3,00

e. Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

f. Identité de la société "consolidante"

La société fait partie d'un groupe dont la société "consolidante" est la Société par Actions Simplifiée SOCIETE FINANCIERE SAINTE MARGUERITE, entité de nationalité française enregistrée à TOULON sous le RCS 417 627 916. Son siège social est 1 309 AVENUE DU COMMANDANT HOUOT - 83 130 LA GARDE et son capital social s'élève 1 485 287.50 €.

g. Filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
SOCIETE DE GESTION SAINTE MARGUERITE	2 006 400	8 791 971	100 %	2 707 260	2 707 260	11 894 259		1 527 104	-4 342 617	
Participations (10 à 50% du capital)										
Sous Total A				2 707 260	2 707 260					
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A. (3)										
Filiales françaises										
Filiales étrangères										
Participations dans des sociétés françaises										
GIE SANTE CITE	NC		NC	2 000	0			NC	NC	
Participation dans des sociétés étrangères										
Sous Total B				2 000	0					
TOTAL A+B										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés

conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La SAS HPTH-SAINT MARGUERITE détenue par notre filiale la SAS SOCIETE DE GESTION SAINT MARGUERITE a été placée en redressement judiciaire par décision du Tribunal de Commerce de Toulon en date du 6 mars 2025.

Nos Commissaires aux Comptes ont déclenché une procédure d'alerte, devant le risque pesant sur la continuité d'exploitation de la société suite à cet événement.